

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-04-15

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue par vidéoconférence, le 15 avril 2021 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Est absent : Robert Beauchamp.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Est également présente madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière.

4.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

21-04-23

4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021 (c.c.)

21-04-24

Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

4.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 mars au 6 avril 2021 a été remis aux directeurs pour information.

4.5 Rapport financier au 31 mars 2021 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1^{er} janvier au 31 mars 2021.

4.6 Comptes à payer

21-04-25

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Denis Marion

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 avril 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **132 907,75\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de mars et avril 2021 pour un montant de **20 988,52\$** (réf. : liste du 8 avril 2021).

4.7 Correspondance

09/04/2021 La Mutuelle des municipalités du Québec : chèque au montant de 974\$ représentant notre part de ristourne 2020

4.8 **SUJETS À SUIVRE ET AUTRES NOUVELLES**

4.8.1 Entretien du gazon - Réservoir Saint-David

21-04-26 Sur la proposition de Michel Blanchard
Appuyée par Gilles Hébert
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Le Pro des gazons pour l'entretien du gazon au réservoir à Saint-David, au montant de 775\$, taxes applicables en sus pour la saison estivale 2021.

4.8.2 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Jude

21-04-27 Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de mandater la municipalité de Saint-Jude à faire l'entretien du gazon au surpresseur à Saint-Jude, au montant de 200\$ pour la saison estivale 2021.

4.8.3 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Bernard

21-04-28 Sur la proposition de Francine Morin
Appuyée par Emmanuelle Bagg
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Paysagement Lugi pour l'entretien du gazon au surpresseur à Saint-Bernard, au montant de 150\$, taxes applicables en sus pour la saison estivale 2021.

4.8.4 Répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2020 (c.c.)

Les directeurs ont pris connaissance du rapport de la répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2020.

21-04-29 Sur la proposition de Stéphane Bernier
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité que la perte d'eau pour l'année 2020 soit facturée avec l'étalonnage des compteurs soit :
100% de la perte à 0,59\$ le m³.

4.9 Varia ouvert

4.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

4.11 Levée de la séance

21-04-30

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Emmanuelle Bagg
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale